



SEMINAIRE
PRESENTATION DES PRINCIPALES CONCLUSIONS DE
LA 3EME EDITION DE L'ENQUETE NATIONALE SUR LE LIEN SOCIAL

VOLET « FAMILLE ET FEMME »

Rabat, le 21 FEVRIER 2024

Sommaire

- ▶ **PREAMBULE**
- ▶ **CHAMP THEMATIQUE DE L'ENQUÊTE**
- ▶ **ECHANTILLON ET PERIODE D'ADMINISTRATION DE L'ENQUÊTE**
- ▶ **LE LIEN FAMILIAL**
 - ✓ L'intensité du lien familial
 - ✓ Ce qui est attendu de la famille
 - ✓ Les modes de régulation des relations au sein de la famille
 - ✓ L'impact de la pandémie de la Covid-19
- ▶ **LA CONDITION DE LA FEMME**
 - ✓ Le rôle de la femme au sein du ménage
 - ✓ La violence contre les femmes
 - ✓ La participation politique des femmes
 - ✓ La participation économique des femmes
 - ✓ L'égalité entre conjoints et le lien familial
 - ✓ Les raisons de divorce
 - ✓ Le code de la famille

PREAMBULE

- ▶ Comprendre les évolutions sociétales constitue pour l'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES) un domaine de veille stratégique d'importance majeure, dans le but de cerner les dynamiques à l'œuvre dans la société marocaine, particulièrement, en termes d'évolution des liens sociaux et du système des valeurs, de conditions d'un vivre-ensemble pacifié et de rapports aux institutions.
- ▶ Dans le cadre du programme d'études "Lien social au Maroc : quel rôle pour l'Etat et l'ensemble des acteurs sociaux ? », l'IRES a réalisé **la troisième enquête nationale sur le lien social.**
- ▶ Capitalisant sur les nombreuses données recueillies et sur les analyses effectuées lors des enquêtes de 2011 et de 2016, cette troisième édition a permis à l'Institut d'accumuler **une connaissance approfondie de la société marocaine**, qui pourrait être utile en vue d'un meilleur éclairage des choix stratégiques du Royaume.

CHAMP THEMATIQUE DE L'ENQUÊTE

- ▶ Le champ thématique couvert par l'enquête de 2023 a été enrichi par des questions nouvelles, censées avoir une certaine influence sur le lien social au Maroc. Il en est ainsi :
 - ✓ de l'impact de la crise sanitaire sur le lien social,
 - ✓ de la condition de la femme,
 - ✓ de la qualité des relations entre les Marocains et leurs proches résidant à l'étranger et du degré d'attachement des Marocains du monde à leur pays d'origine,
 - ✓ du bonheur et du bien-être,
 - ✓ de la confiance des Marocains en l'avenir dans un contexte incertain.

CHAMP THEMATIQUE DE L'ENQUÊTE

❖ Le Pôle sociétal

- Le lien familial
- Le lien d'amitié
- Le lien de voisinage
- Le lien de travail
- Le lien social et la crise sanitaire
- La condition de la femme
- Les Marocains du monde

❖ Le Pôle civique

- L'intérêt porté à la chose politique
- L'état de la confiance interpersonnelle et celle institutionnelle
- L'impact de la Constitution
- L'engagement civique et l'activisme organisé
- La question du légalisme
- Le « primordialisme » et le lien d'appartenance nationale
- Le matérialisme, le providentialisme et le vivre-ensemble pacifié
- La question linguistique
- La solidarité et la justice sociale
- Le sentiment de sécurité
- L'égalité et la liberté
- Les Médias, la communication et le monde virtuel
- Le rapport à l'avenir

- ▶ La méthode de sondage probabiliste stratifié à quatre degrés a permis la sélection d'un **échantillon de 6.000 individus âgés de 18 ans et plus, représentatif de la population marocaine et réparti sur les 12 régions du Royaume.**
- ▶ Du fait de la taille importante de l'échantillon et de l'utilisation des techniques de calage, les résultats de l'enquête de 2023 peuvent être **extrapolés à toute la population marocaine. Dans ce qui suit, le terme « Marocains » désigne les Marocains et les Marocaines.**
- ▶ Le lancement de cette enquête est intervenu au cours du deuxième trimestre de 2022. **Son administration sur le terrain a été opérée entre décembre 2022 et février 2023.**

ELEMENTS SAILLANTS

- ▶ **L'édition de 2023 n'a pas relevé de rupture fondamentale au niveau des tendances lourdes** identifiées lors des enquêtes précédentes de 2011 et de 2016.
- ▶ **La stabilité relative du modèle sociétal marocain** s'exprime, en particulier, dans le primat du lien familial sur les autres liens sociaux, le poids des traditions et l'attachement aux symboles identitaires de la Nation, le peu d'intérêt des citoyens à la chose politique et aux élections, le matérialisme des demandes sociales et le providentialisme comme rapport à l'Etat.
- ▶ Les cinq types de liens sociaux examinés (lien familial, d'amitié, de voisinage, de travail et politique) ont tous marqué une amélioration plus ou moins importante entre 2011 et 2023.
- ▶ **Les mutations portées par la mondialisation culturelle et la révolution technologique sont encore loin de bouleverser les attitudes individuelles et l'identité nationale marocaine.** Force est, cependant, de constater que leurs impacts sur le lien social commencent à se faire sentir plus clairement chez les personnes résidant en milieu urbain, les jeunes générations et les individus à fort capital culturel ou économique.

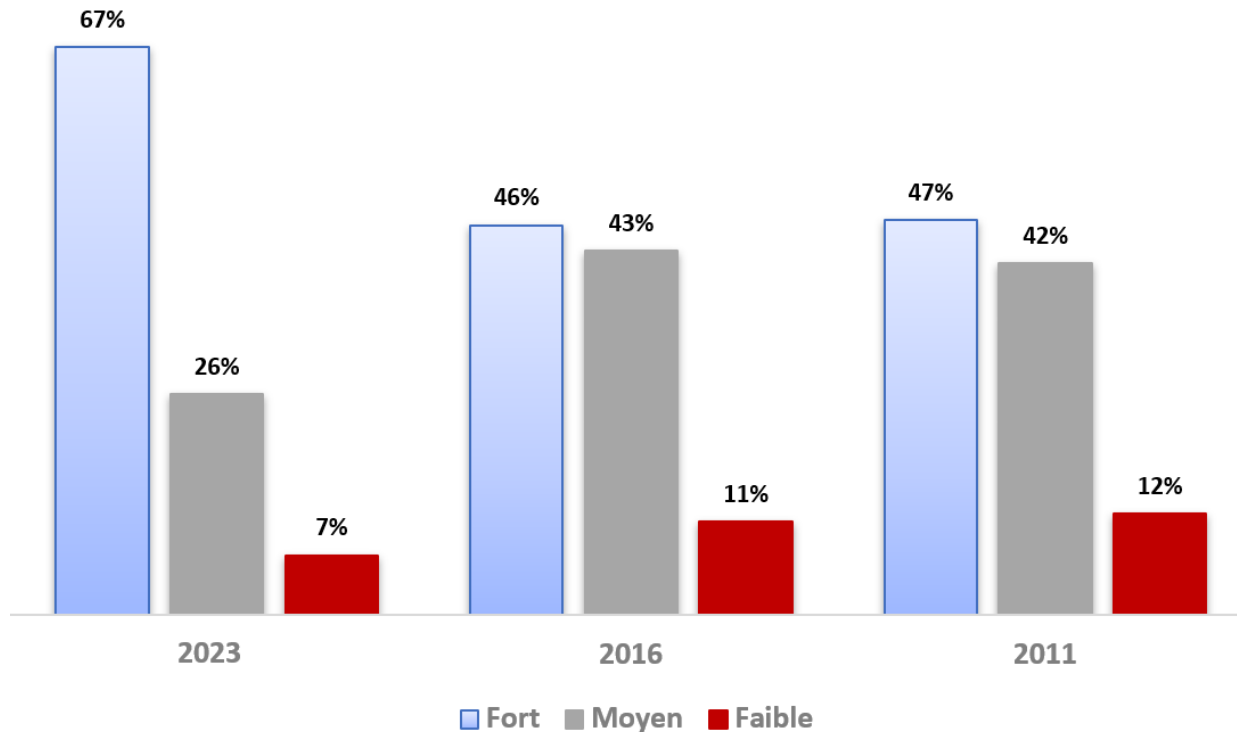
ELEMENTS SAILLANTS

- ▶ **La pandémie de la Covid-19** et les syndromes socio-affectifs qui s'y sont manifestés ont grandement influencé les valeurs et les attitudes culturelles des Marocains :
 - ✓ La redécouverte du sens de la famille, de la solidarité nationale, du vivre-ensemble, voire du lien civique avec les institutions et les autorités publiques sont des effets bénéfiques de cette crise sanitaire.
 - ✓ Par contre, la distanciation sociale et l'apparition de crispations au niveau de la famille nucléaire (violence conjugale ou à l'égard des enfants, fréquence du divorce, santé mentale, ...) ont contribué au relâchement du lien social pendant la crise sanitaire.

Le lien familial

L'intensité du lien familial

Comment qualifieriez-vous l'intensité du lien familial ?

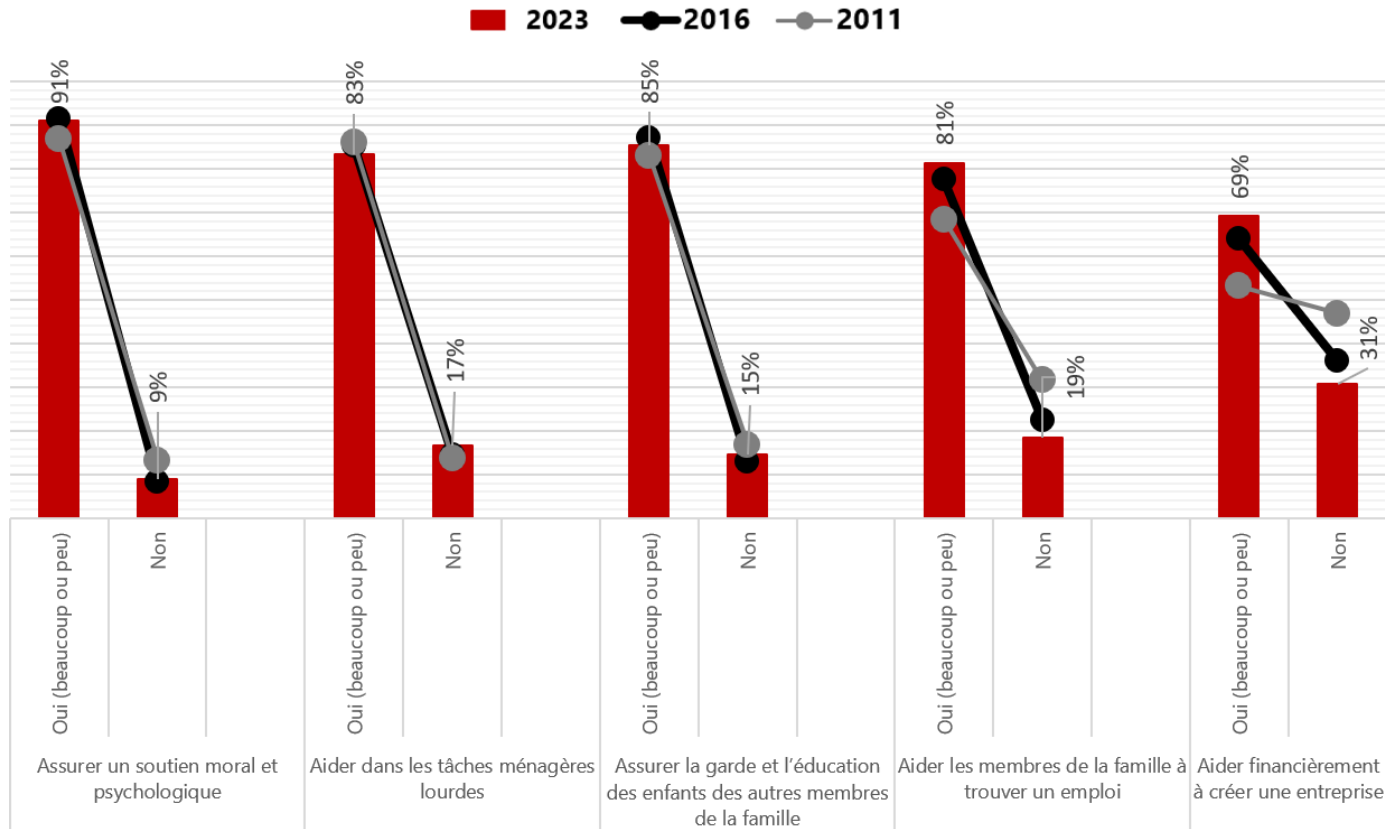


La famille reste la pierre angulaire du lien social au Maroc.

Le lien familial

Ce qui est attendu de la famille

Pensez-vous que la famille continue à jouer l'un des rôles suivants ?

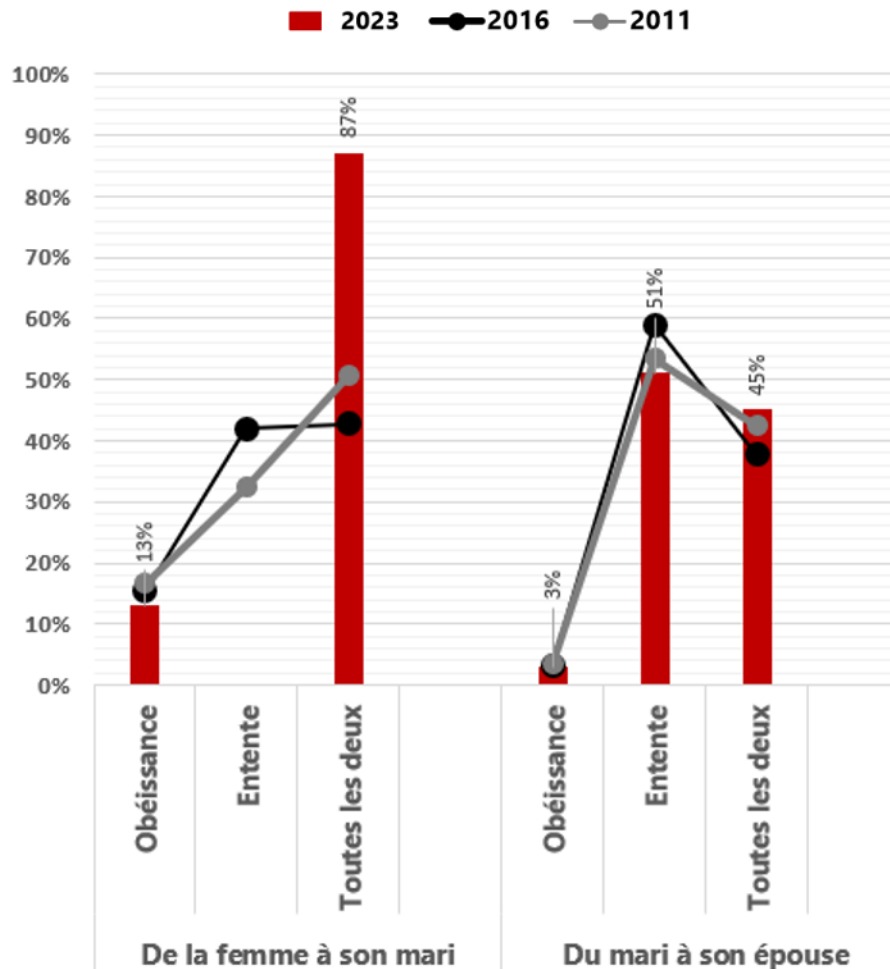


La famille n'est plus uniquement un refuge pour le renfort moral des individus, mais aussi le siège de la solidarité matérielle entre les membres de la famille.

Le lien familial

Les modes de régulation des relations au sein de la famille

Pensez-vous que les relations suivantes doivent être marquées par l'obéissance ou l'entente ?

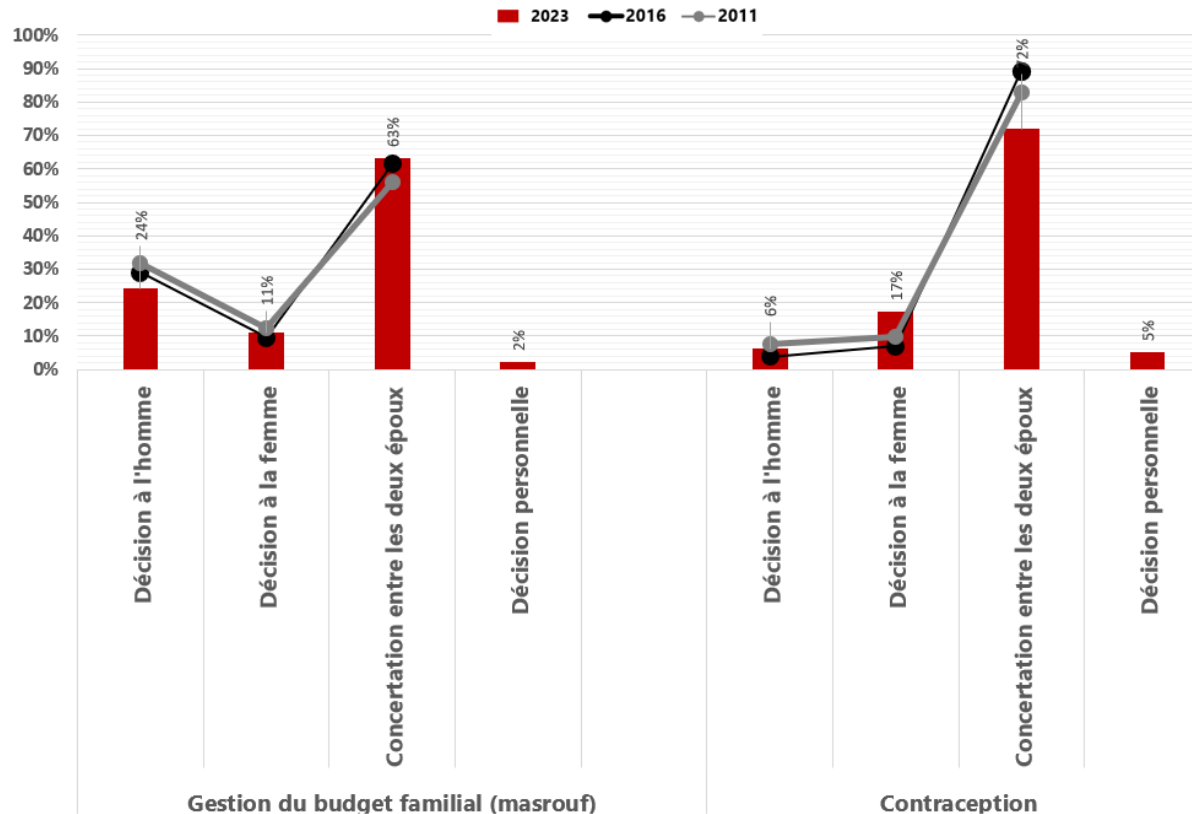


La dépatricialisation de la famille avance contrairement aux anciennes hiérarchies conjugales et intergénérationnelles : gouverner une famille passe désormais par l'entente et la concertation entre époux davantage que par l'autorité patriarcale et l'obéissance.

Le lien familial

Les modes de régulation des relations au sein de la famille (2)

Pensez-vous que l'homme et la femme peuvent se concerter ou non dans les domaines suivants ?

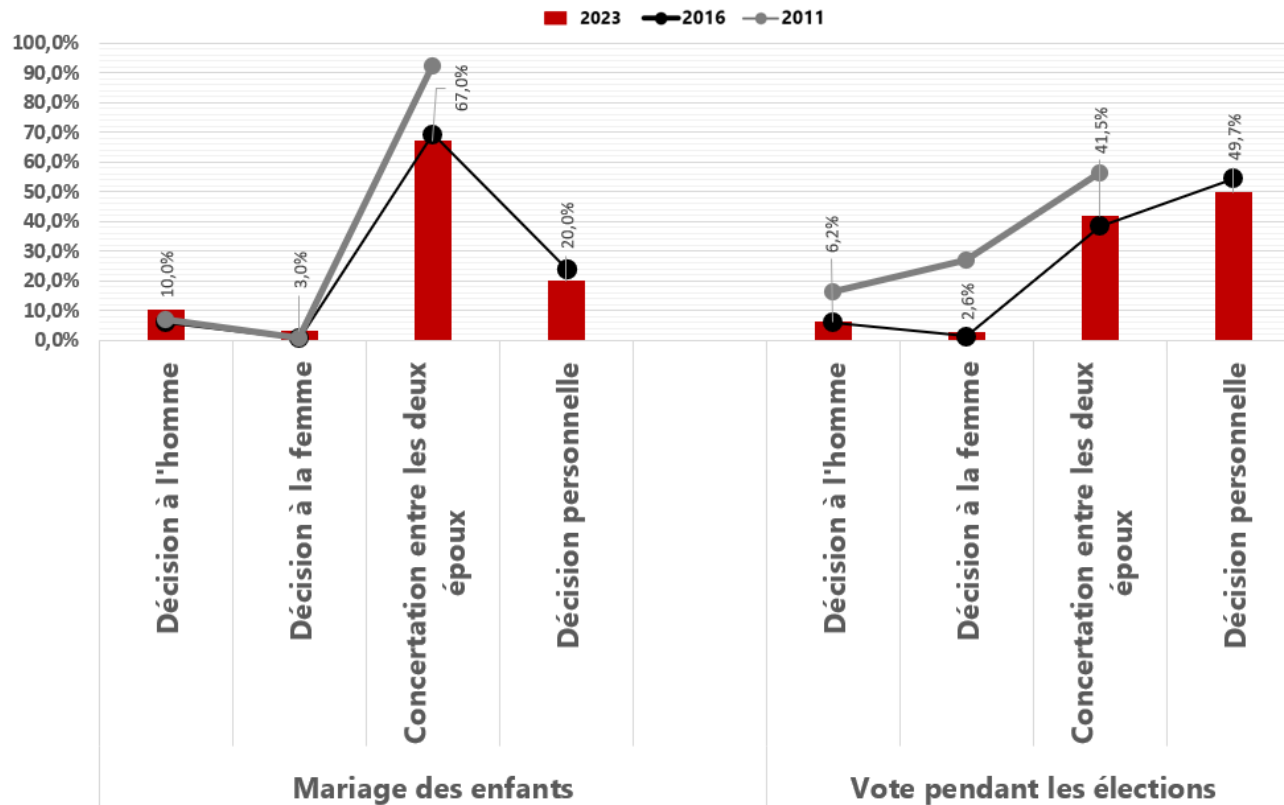


L'affirmation de la tendance à la concertation entre époux au sujet des questions d'ordre domestique ou public.

Le lien familial

Les modes de régulation des relations au sein de la famille (3)

Pensez-vous que l'homme et la femme peuvent se concerter ou non dans les domaines suivants ? (2)

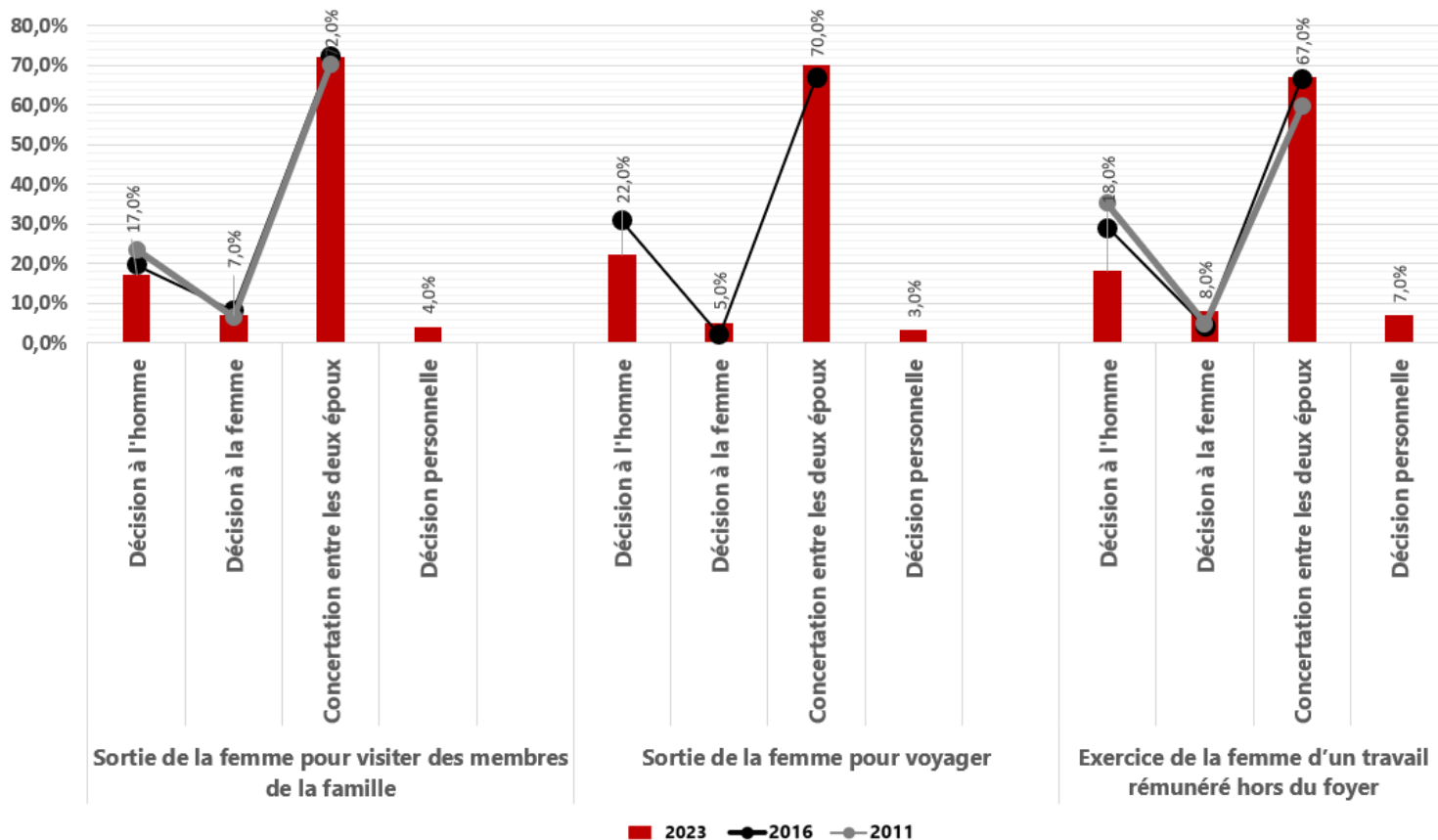


L'espace domestique exerce peu de contraintes sur le choix électoral des femmes puisque la majorité des Marocains valorise l'autonomie individuelle comme mode de prise de décision à cet égard.

Le lien familial

Les modes de régulation des relations au sein de la famille (4)

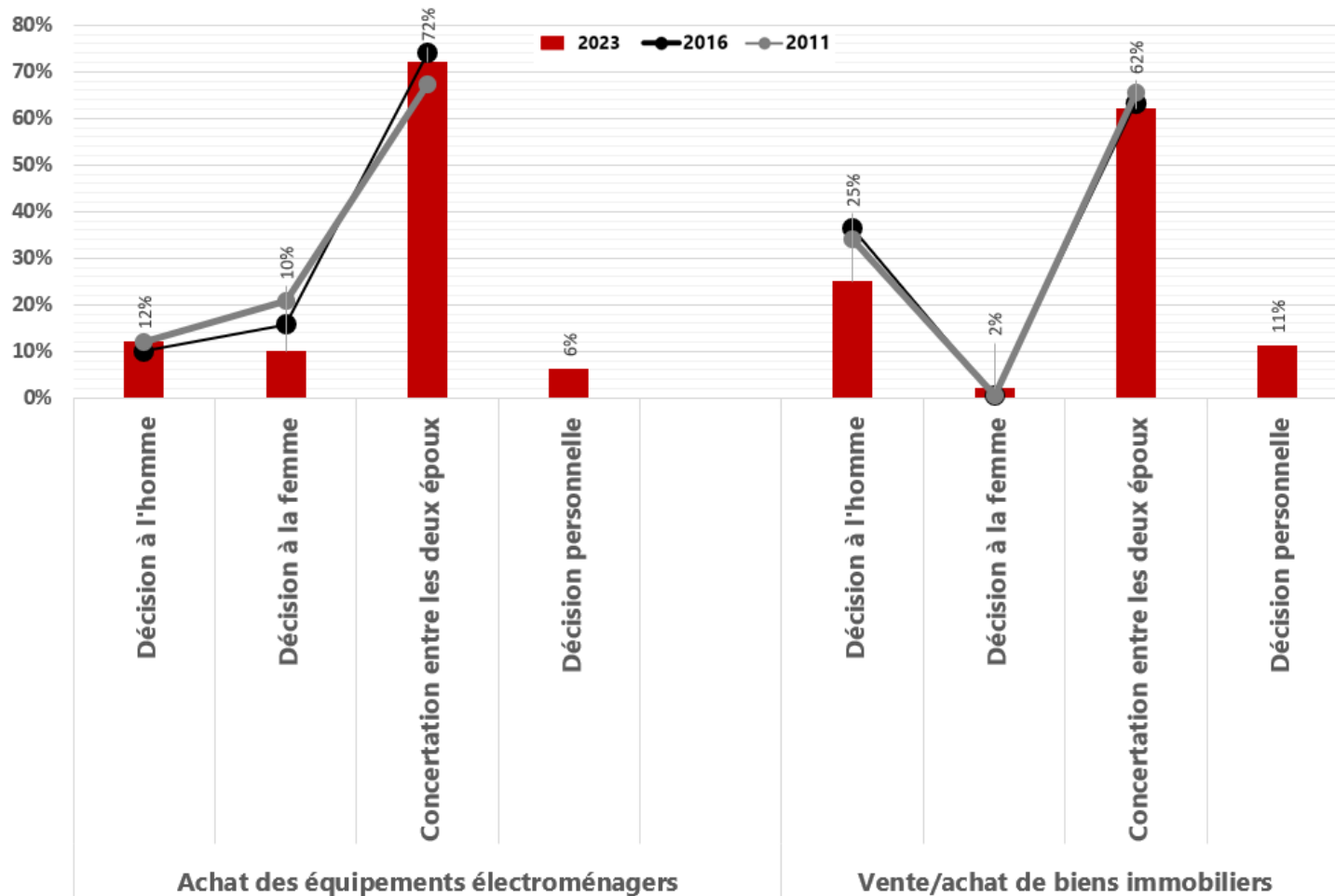
Pensez-vous que l'homme et la femme peuvent se concerter ou non dans les domaines suivants ? (3)



Le lien familial

Les modes de régulation des relations au sein de la famille (5)

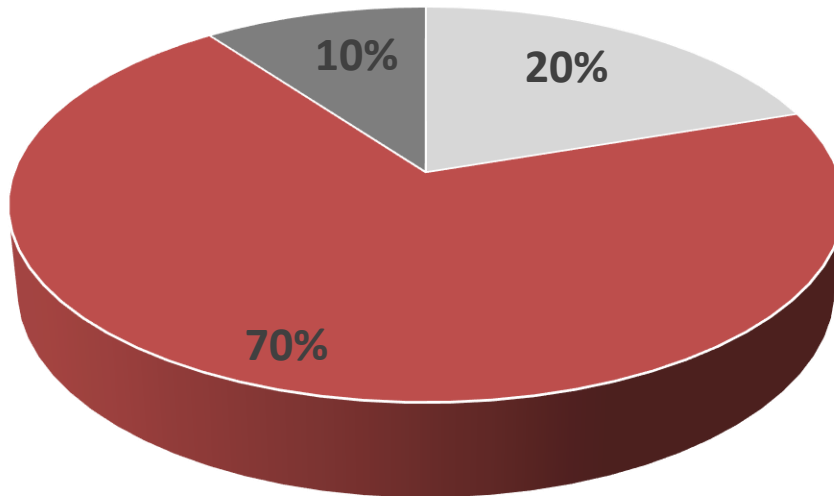
Pensez-vous que l'homme et la femme peuvent se concerter ou non dans les domaines suivants ? (4)



Le lien familial

L'impact de la pandémie de la Covid-19

A votre avis, les mesures de distanciation sociale, dictées par la crise sanitaire de la Covid-19 ont-elles contribué au renforcement ou, au contraire, au relâchement des liens sociaux ?



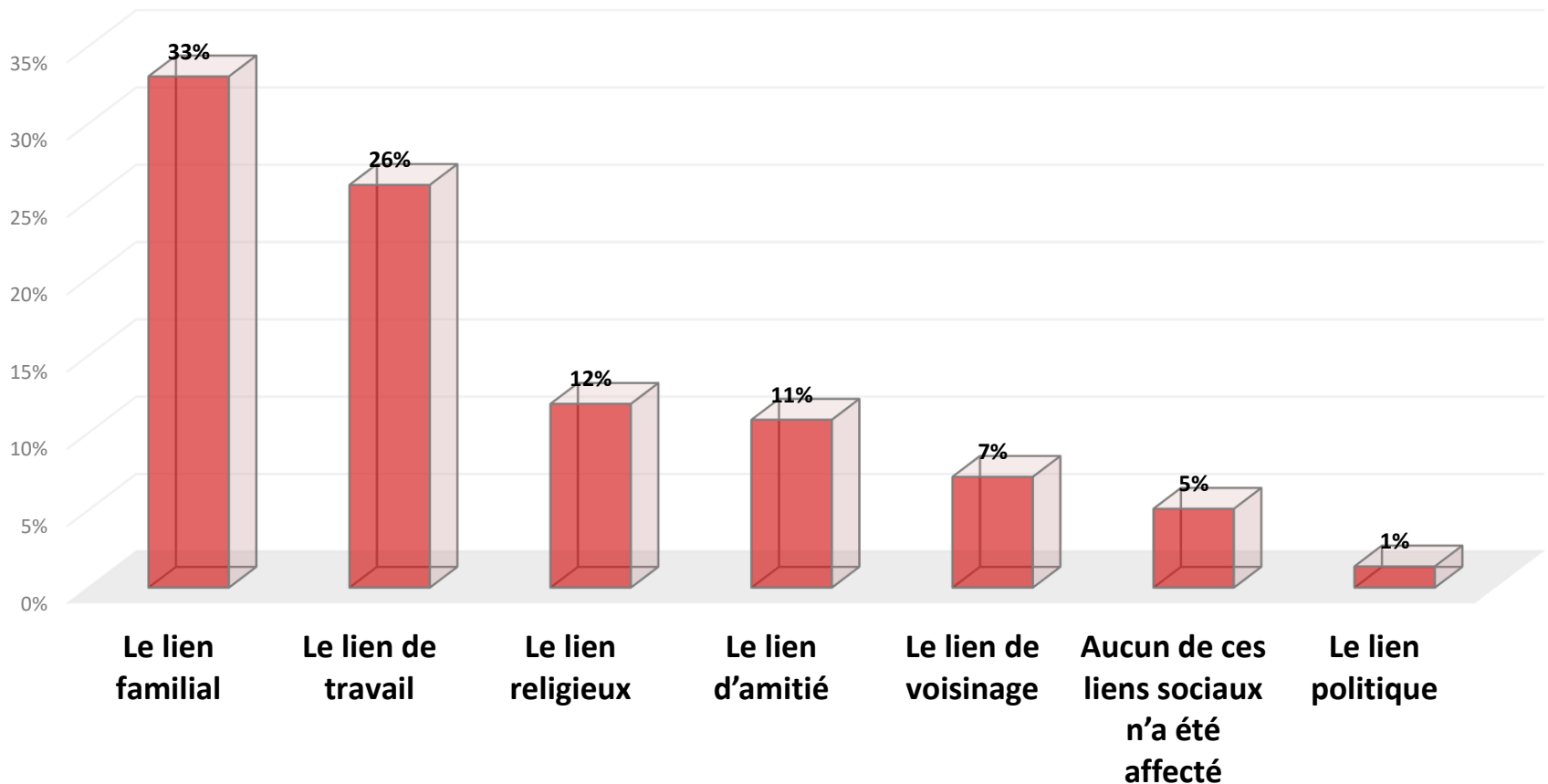
L'exigence de distanciation sociale a contribué au **relâchement du lien social**.

- Ont contribué au renforcement des liens sociaux
- Ont contribué au relâchement des liens sociaux
- N'ont pas eu d'impact significatif sur les liens sociaux

Le lien familial

L'impact de la pandémie de la Covid-19 (2)

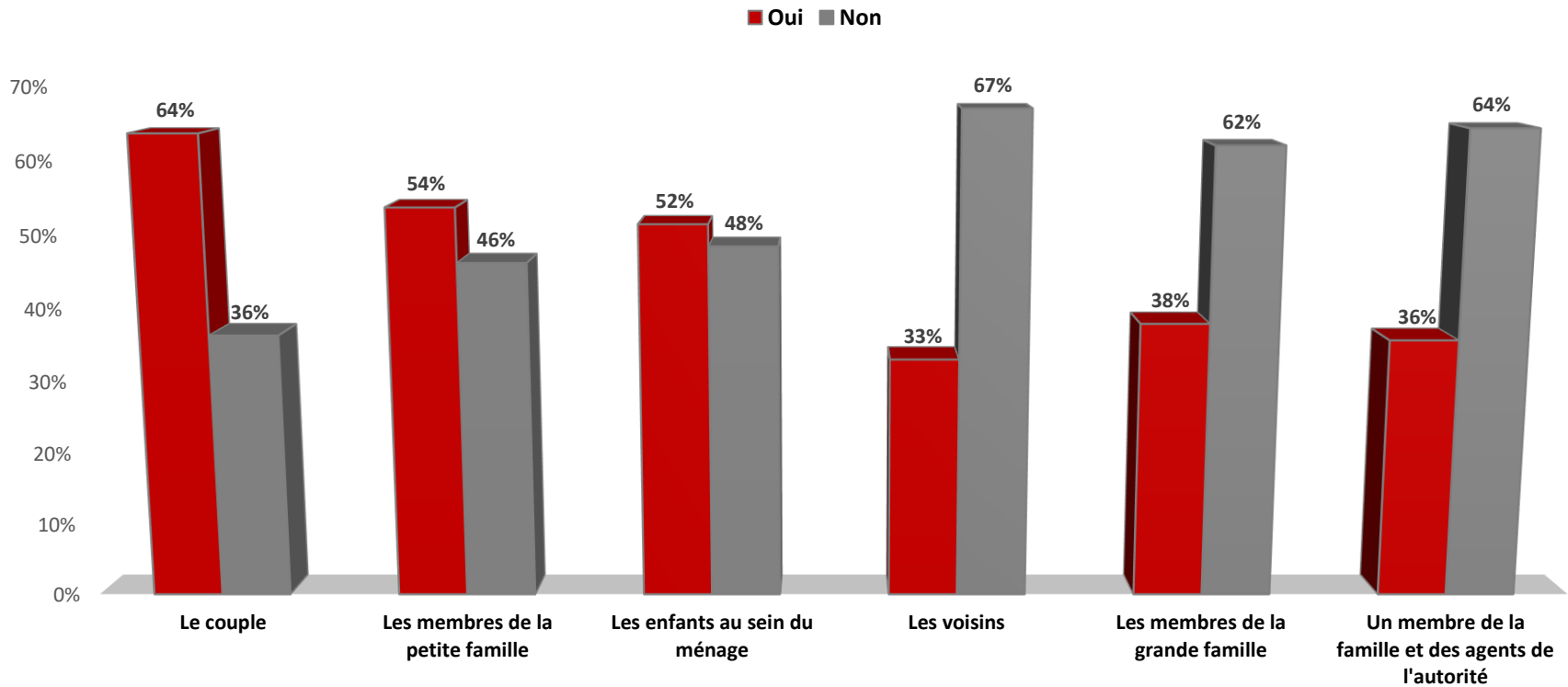
Quel est, à votre avis, le lien social qui a été le plus affecté (négativement) par la crise sanitaire de Covid-19 ?



Le lien familial

L'impact de la pandémie de la Covid-19 (3)

La crise de la Covid-19 a-t-elle causé des problèmes inhabituels ou exacerbé les tensions entre :



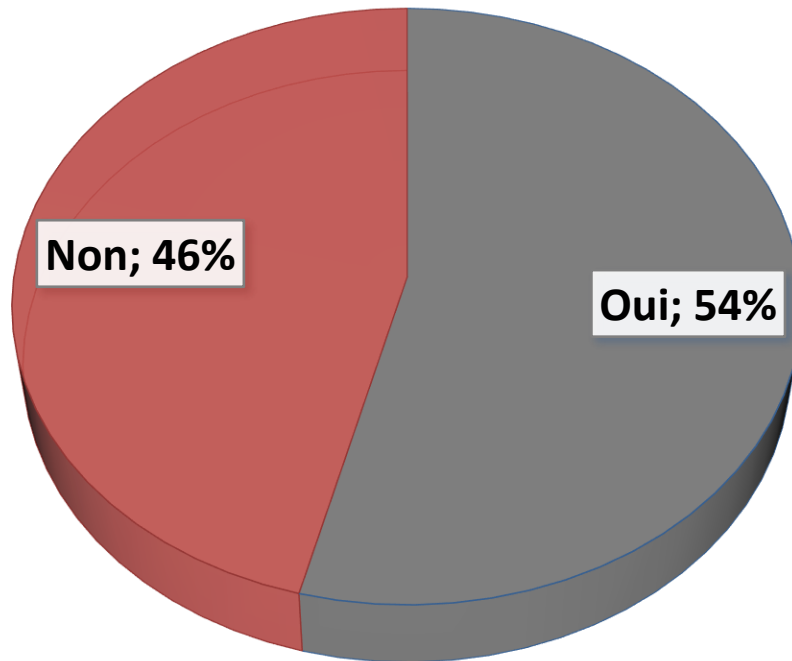
Les mesures de distanciation sociale ont contribué à l'exacerbation des tensions entre les membres de la petite famille.

Les deux échelons, extrafamilial (voisins et familles communautaires) et civique (interactions avec les agents d'autorité) ont été visiblement épargnés par les crispations induites par la crise sanitaire selon les deux tiers de la population.

Le lien familial

L'impact de la pandémie de la Covid-19 (4)

La crise de la Covid-19 pourrait-elle être considérée comme la cause principale de l'accroissement du taux de divorce ?

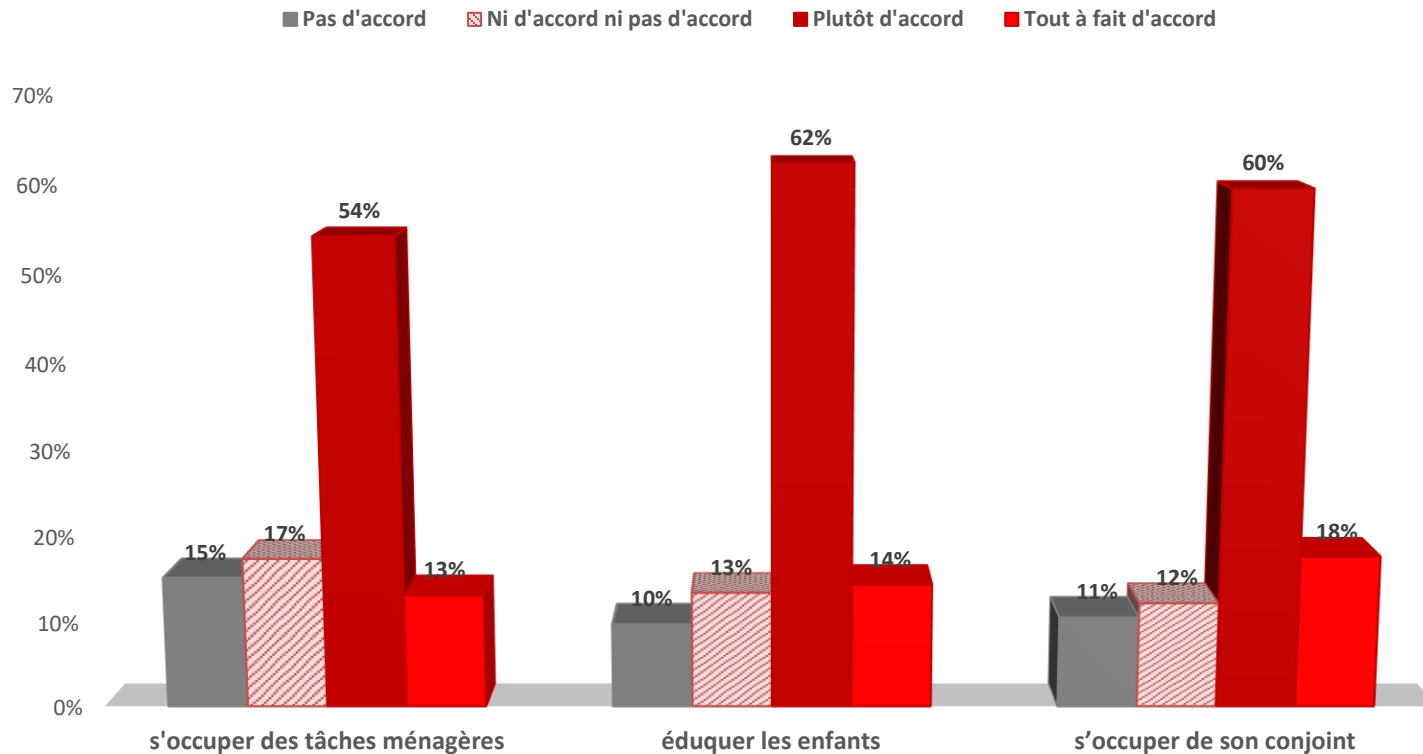


Les formes de sociabilité imposées par le confinement sanitaire ont contribué à l'exacerbation de certains faits sociaux comme le divorce.

La condition de la femme

Le rôle de la femme au sein du ménage

Au sein du ménage, le rôle le plus important de la femme est de :

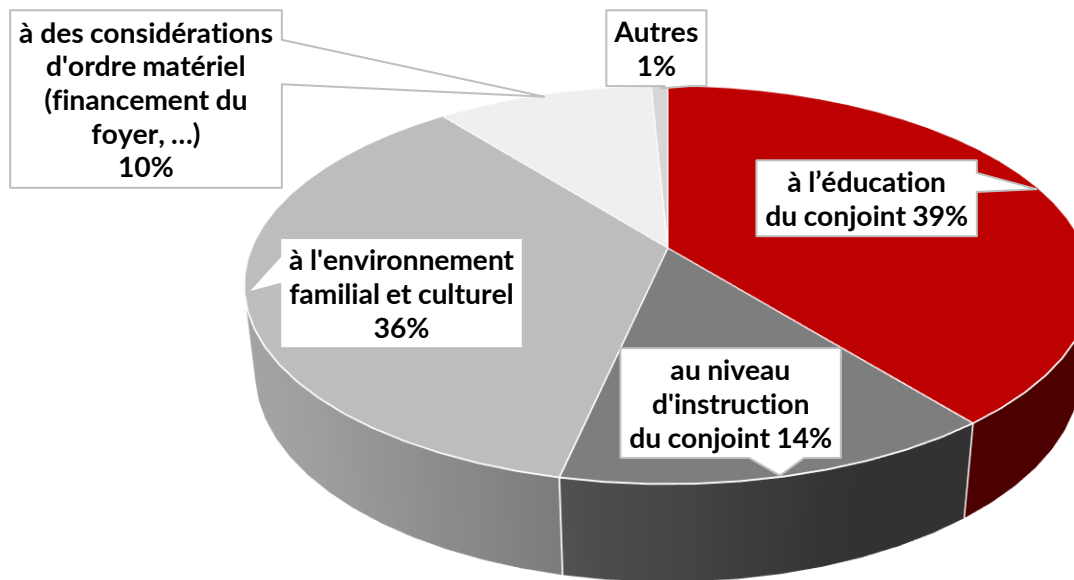


La condition des femmes au Maroc est façonnée par des facteurs culturels plutôt que matériels : l'indicateur premier en est l'accord fortement exprimé par les trois quarts des Marocains au sujet des rôles traditionnels de la femme (s'occuper des tâches ménagères, éduquer les enfants et s'occuper de son conjoint).

La condition de la femme

La violence contre les femmes

Selon votre opinion, quels sont les facteurs de la violence contre les femmes ?

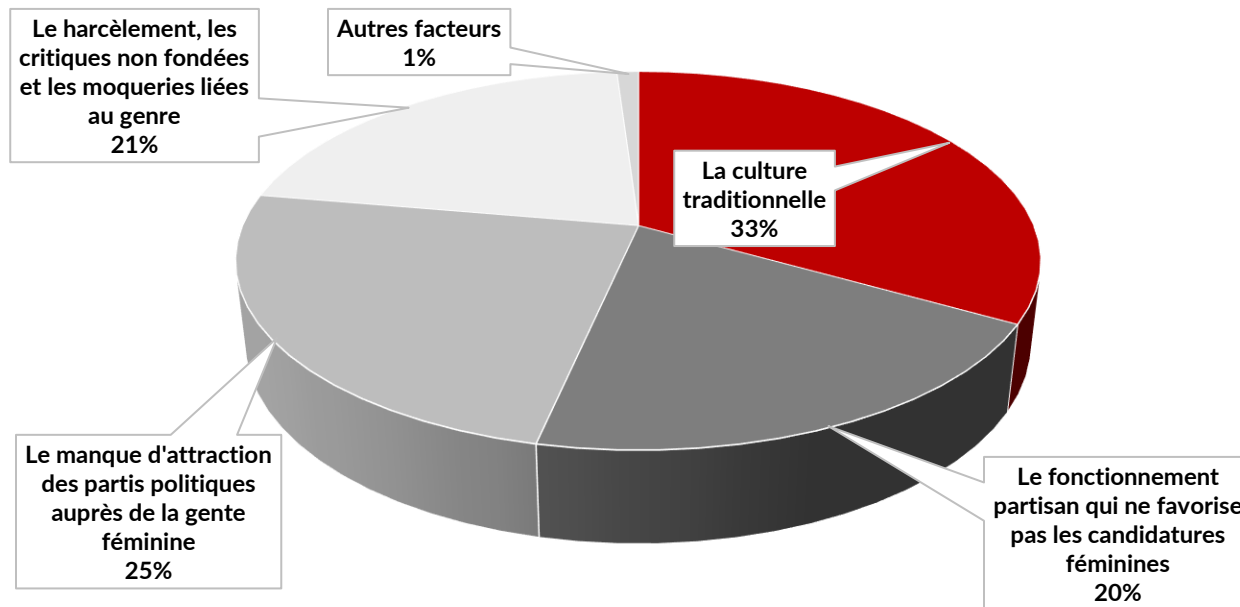


La majorité des Marocains trouvent que les causes de la violence contre les femmes sont d'ordre culturel (environnement familial et culturel, éducation et niveau d'instruction du conjoint) plutôt que matériel.

La condition de la femme

La participation politique des femmes

Si les femmes ne sont pas en nombre suffisant dans les Institutions représentatives, quels sont, d'après vous, les facteurs explicatifs ?

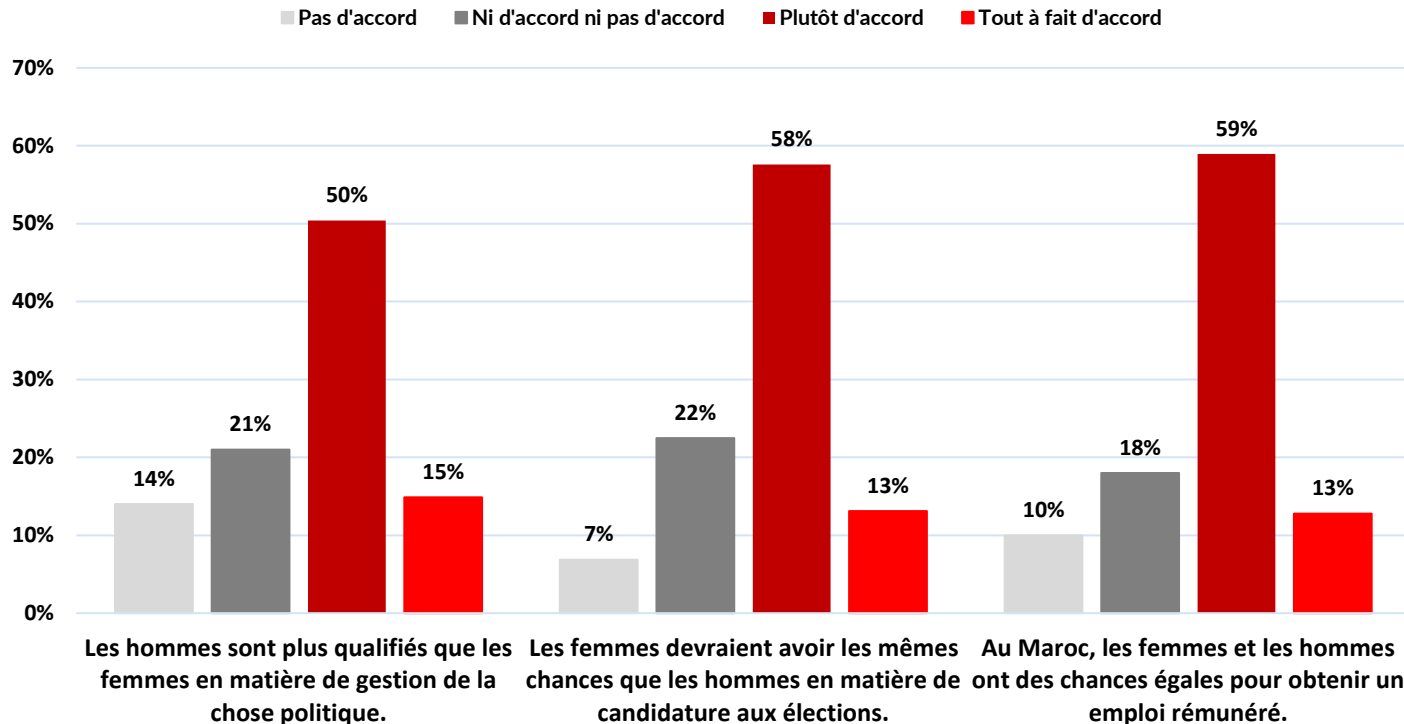


L'atteinte de la parité homme/femme au sein des institutions représentatives appelle le traitement des facteurs culturels en rapport avec les traditions et les stéréotypes de genre, l'amélioration de l'attraction par les partis politiques de la gence féminine ainsi que la réadaptation des structures partisans.

La condition de la femme

La participation politique des femmes (2)

Êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ?



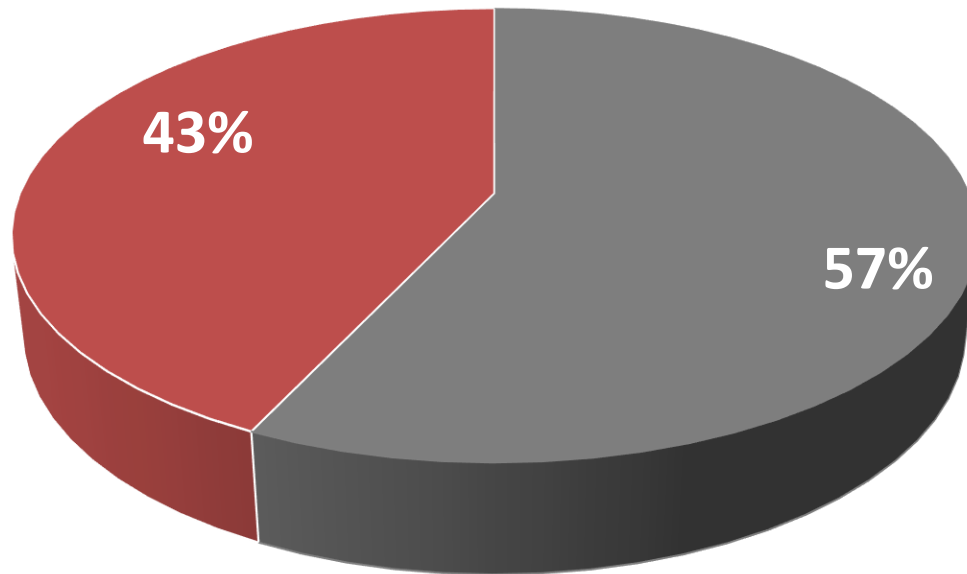
Une prise de conscience pour l'égalité homme/femme : la majorité des Marocains souligne que l'égalité des chances homme/femme devrait s'imposer en matière d'emploi et de candidature aux élections.

Toutefois, 65% des Marocains considèrent que les hommes sont plus qualifiés que les femmes en matière de gestion de la chose politique (62% pour les hommes et 69% pour les femmes).

La condition de la femme

La participation économique des femmes

Pensez-vous que l'intégration de la femme dans le monde du travail a renforcé/fragilisé le lien familial ?

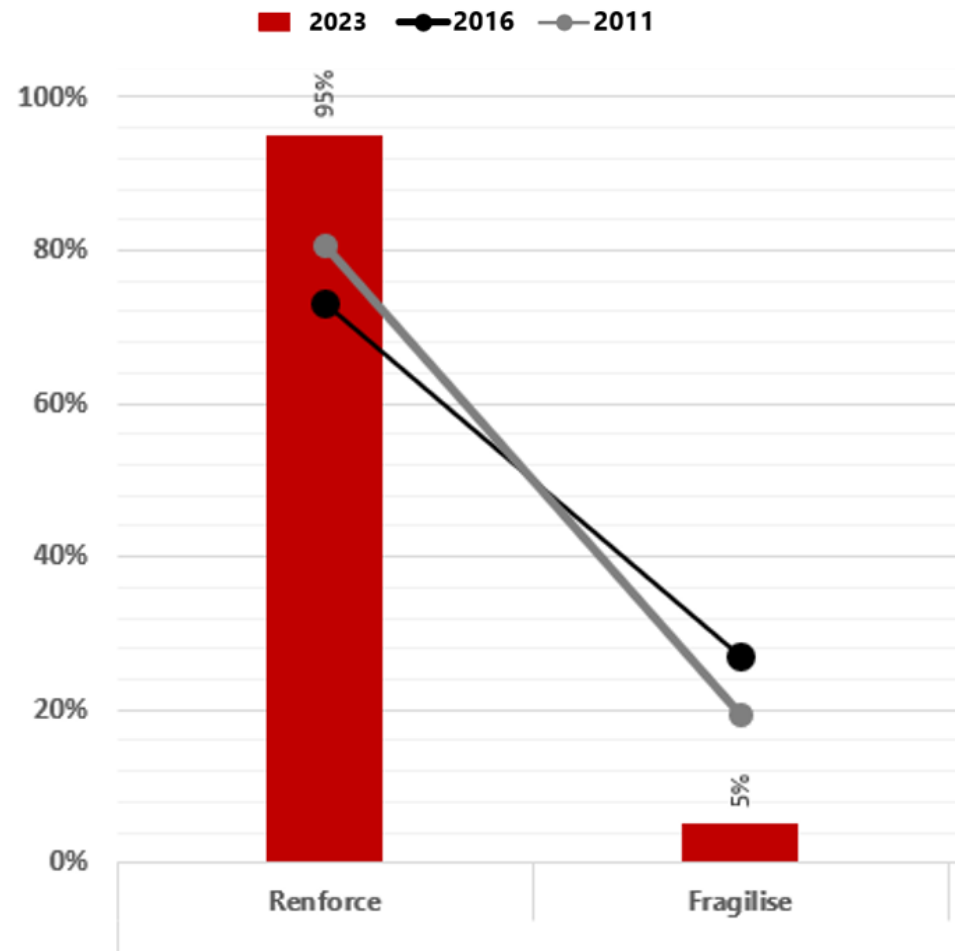


■ Renforcé ■ Fragilisé

La condition de la femme

L'égalité entre conjoints et le lien familial

Pensez-vous que l'égalité entre conjoints dans les droits et les devoirs renforcerait ou fragiliserait le lien familial ?

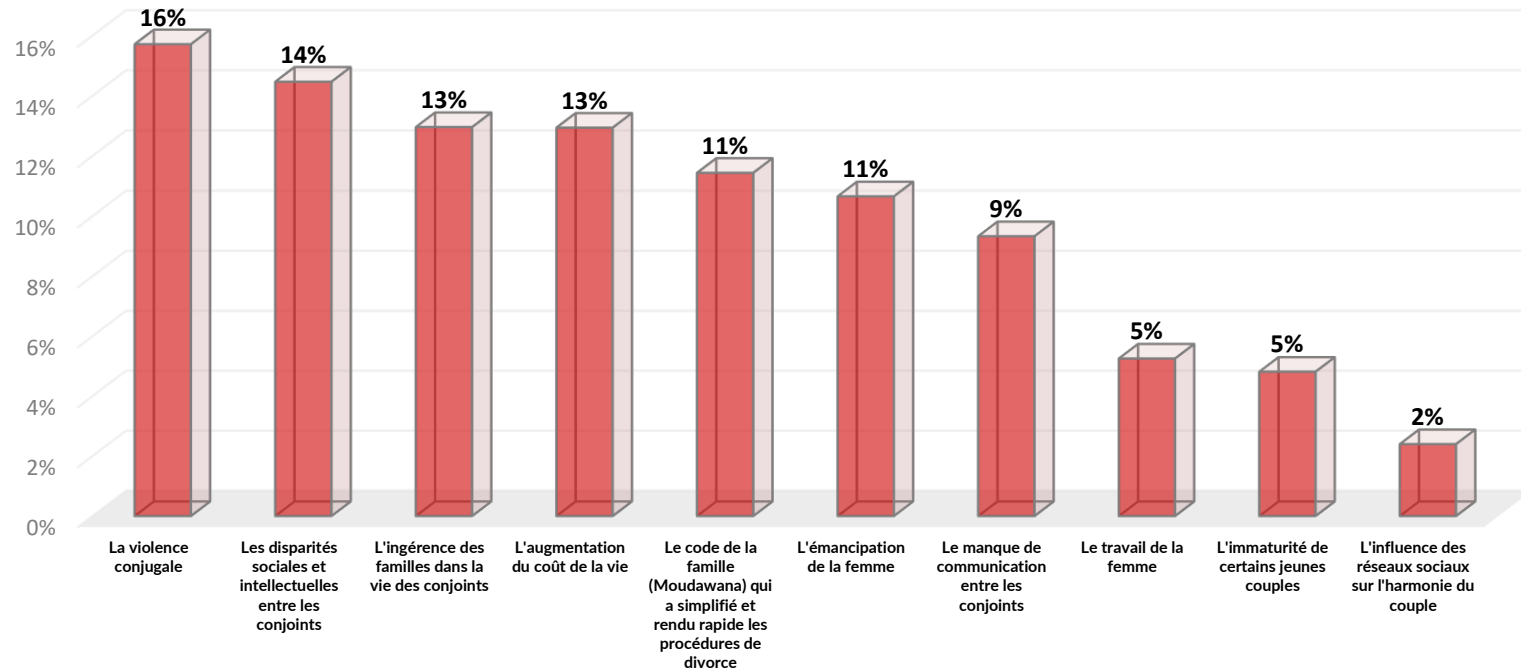


L'égalitarisme de genre marque les attitudes des Marocains dont la quasi-totalité souligne que l'égalité des époux renforce le lien familial.

La condition de la femme

Les raisons du divorce

Au Maroc, les divorces ne cessent de se multiplier. Quelles en sont, selon votre point de vue, les raisons ?



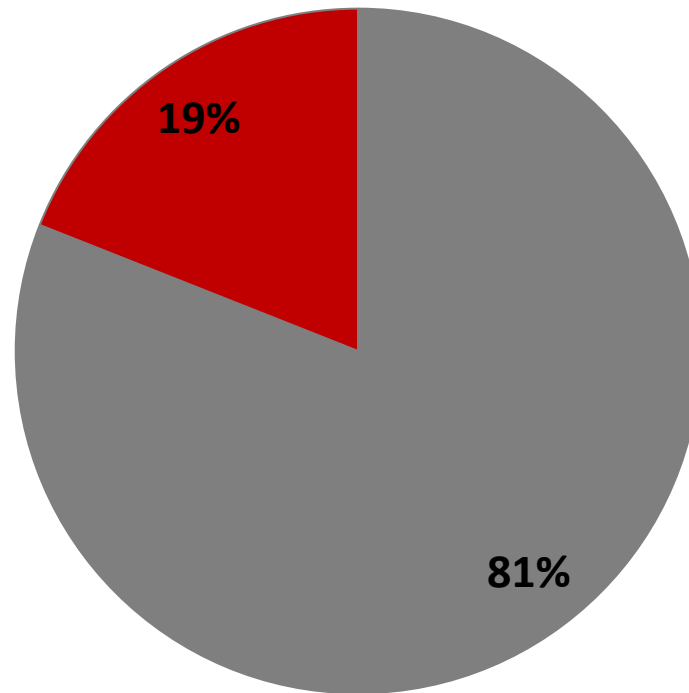
Les contraintes de la vie quotidienne d'ordre social et économique jouent le plus grand rôle dans la multiplication des divorces au Maroc.

En outre, il convient de souligner que **le code la famille** a permis de simplifier et de rendre rapide les procédures de divorce selon 11% des Marocains.

La condition de la femme

Le code de la famille

Les réformes entreprises par le Royaume durant les deux dernières décennies ont-elles permis de promouvoir les droits des femmes ?

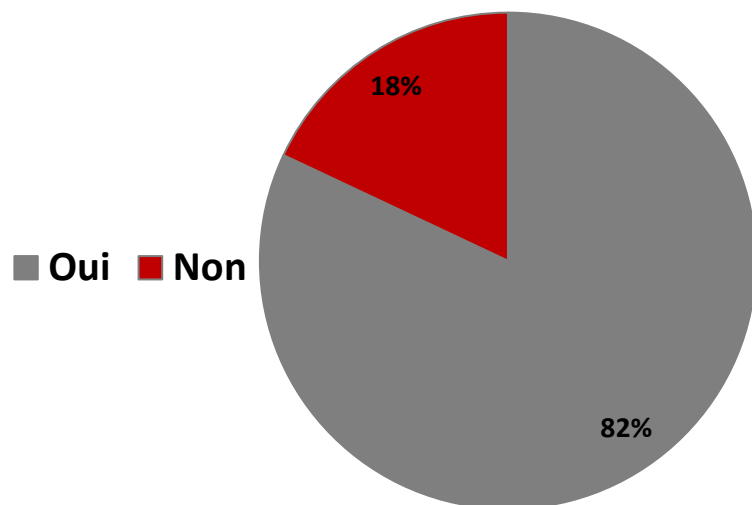


■ Oui ■ Non

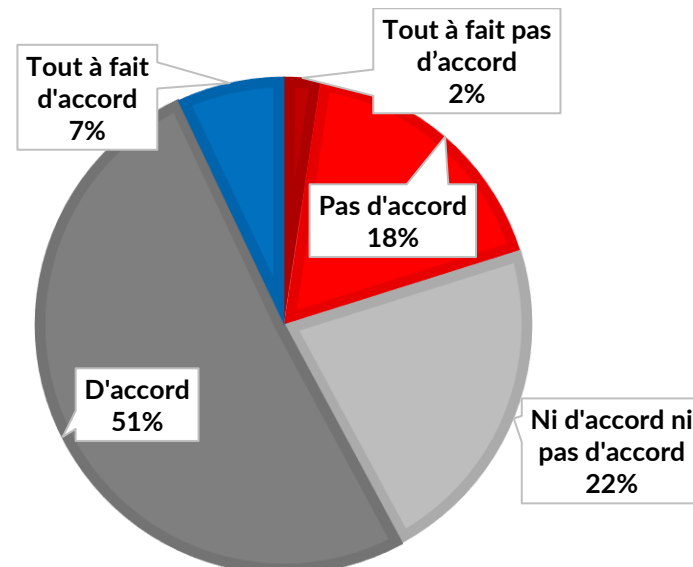
La condition de la femme

Le code de la famille (2)

Pensez-vous que la "Modawana" (code de la famille) a amélioré la condition de la femme marocaine ?



Pensez-vous que le code de la famille a été appliqué pleinement et correctement ?

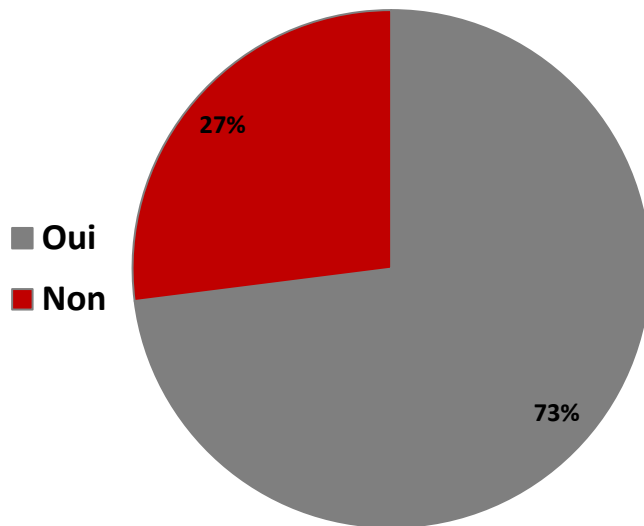


Pour plus de quatre cinquièmes des Marocains, le Code de la famille a amélioré la condition de la femme, mais seulement 58% estiment que ce Code a été correctement appliqué (61% pour les hommes et 55% pour les femmes).

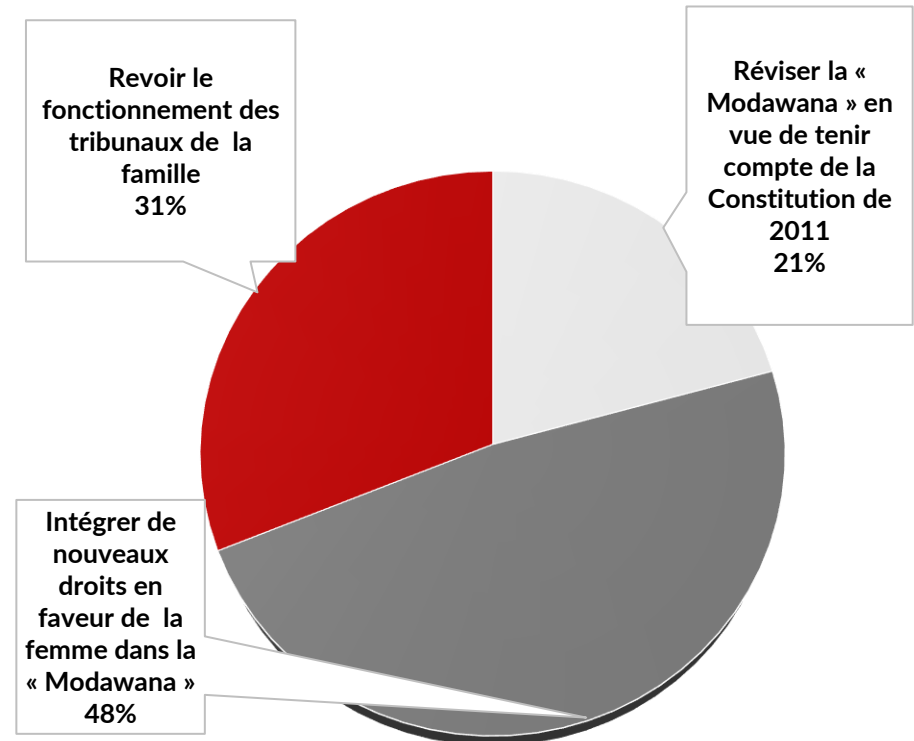
La condition de la femme

Le code de la famille (3)

A votre avis, faudrait-il entreprendre une nouvelle série de mesures pour améliorer davantage la condition des femmes ?



En particulier, que faudrait-il faire ?

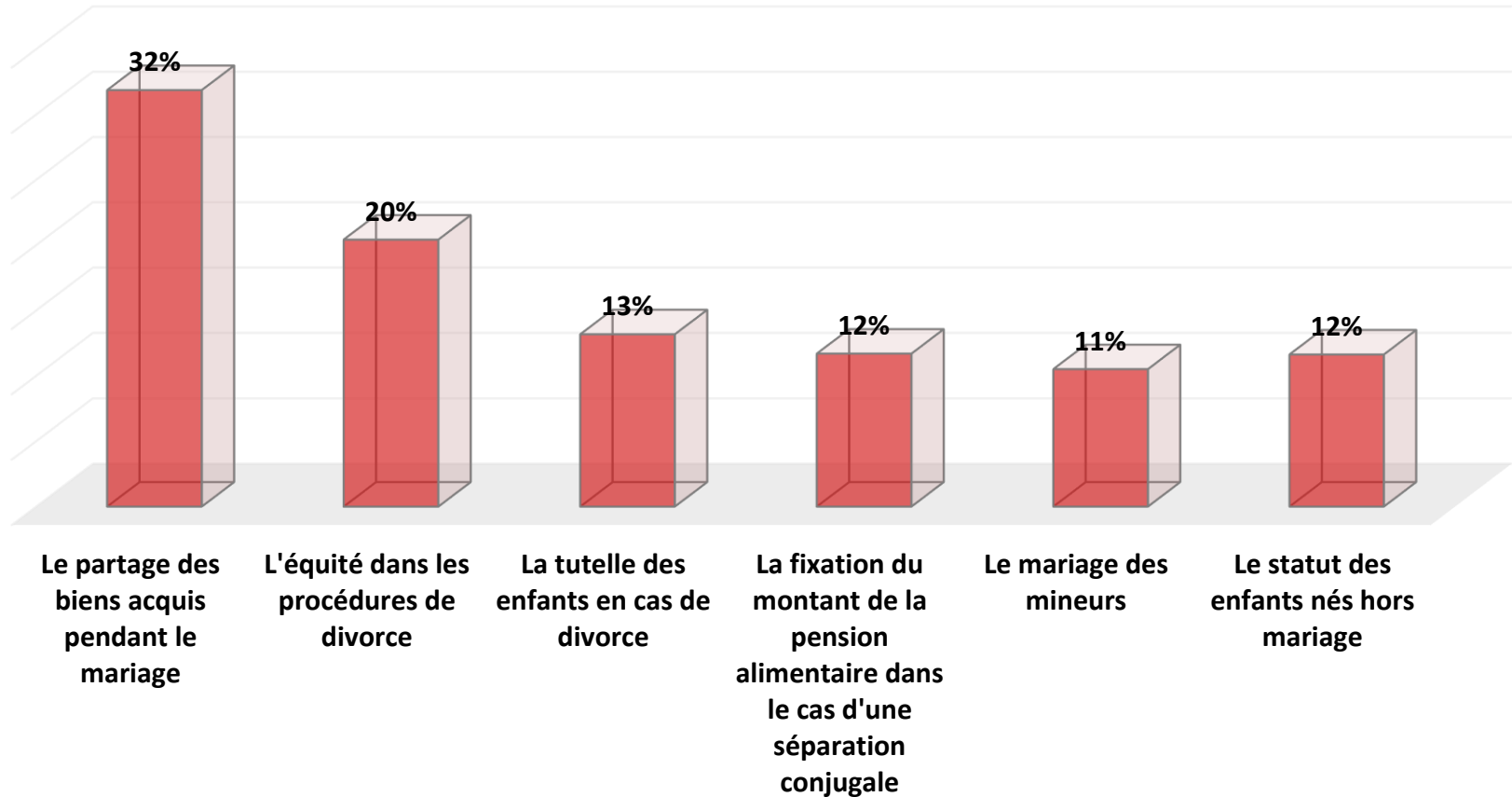


Près de trois quarts des Marocains jugent nécessaire l'adoption d'une série de nouvelles mesures pour améliorer davantage la condition des femmes. En particulier, 70% pensent que le Code de la famille doit être révisé dont 21% en tenant compte des principes de la Constitution de 2011 et 48% en intégrant de nouveaux droits en faveur de la femme.

La condition de la femme

Le code de la famille (4)

Selon vous, dans le cadre de toute réforme du code de la famille, quels sont les domaines d'actions prioritaires qui devraient être intégrés ?



Les attitudes sur les nouvelles réformes à entreprendre pour améliorer la condition des femmes au Maroc priorisent l'égalité des époux comme prisme de réforme,